

Les avantages d'adhésion à PharmaGenève **pour les membres individuels**

Formation

- Je profite de 9 formations continues certifiées FPH par an et adaptées à la pratique en officine à un tarif préférentiel (CHF 150.- au lieu de CHF 500.-) pour une obtention d'environ 200 points FPH annuel
- Je bénéficie de tarif préférentiel pour la tenue d'autres formations continues

Promotion

- Je promeus et défends activement les intérêts de la profession
- Je participe et promeus la santé auprès de la population genevoise par des campagnes d'information, de prévention et de dépistage

Services

- Je suis tenu-e informé-e de l'actualité de la profession et des actions menées par l'association
- Je bénéficie du soutien du secrétariat

J'adhère

Soutiens

- Je soutiens par mon adhésion les missions de l'association qui existent par et pour les pharmaciens-nes

Réseau

- J'intègre un réseau diversifié de pharmaciens-nes
- Je participe à des événements interprofessionnels